

10/02/2018

n° 41

Site internet : mairie-
manneville-es-plains.fr

Le Canard Mannevillais



FEVRIER,

*Voici que Février revient, plein de promesses,
Çà et là quelques fleurs s'ouvrent hâtivement ;
Il peut encore neiger, mais le grand froid régresse
Et l'on perçoit déjà des jours l'allongement.*

Isabelle CALIS-SABOT

Informations de la vie municipale

Tarifs de la salle des fêtes : le conseil décide de ne pas augmenter les tarifs pour 2018. Des poubelles supplémentaires seront achetées afin que tout utilisateur puisse effectuer le tri des déchets. Un article sera rajouté dans le contrat de location en cas de refus de collecte du container des déchets ménagers par le service de la CCCA, un montant de 50€ sera retenu sur la caution ou la subvention pour les associations. Une convention de mise à disposition de la salle a été établie pour les associations. **La salle des fêtes sera indisponible du 5 au 9 mars pour travaux de peinture.**

Classe transplantée du SIVOS à Pierrefiques : le conseil donne son accord pour une participation à cette classe pour 7 élèves à raison de 26€ par enfant, soit 182€.

Assainissement collectif : les membres du bureau de l'association continuent la distribution des conventions sur la commune. Attention à ne pas modifier le contenu de la convention (ratures ou annotations) sinon celle-ci ne sera pas signée par la CCCA. La date de retour est fixée fin février au plus tard. Une permanence a lieu les mercredis matin et vendredi après-midi.

Plan de la commune : un plan indiquant les rues de notre commune a été mis en place sur l'abribus afin que nos visiteurs et livreurs puissent se repérer plus facilement.

Eclairage Public : dans le cadre du programme « LEDS » de la CCCA, les lampes de tous les lampadaires de notre commune seront modifiées cette année. Le gain escompté sur la consommation électrique sera de 40%.

PACS enregistré en mairie

Depuis le 2 novembre 2017, le PACS, Pacte Civil de Solidarité, peut être enregistré auprès de votre mairie. Le PACS est un contrat passé entre deux personnes majeures de sexe différent ou identique, pour organiser leur vie commune.

Comment ? : vous pouvez faire enregistrer la déclaration conjointe de PACS, en vous adressant soit à l'Officier d'Etat Civil (en mairie) de la commune de résidence commune, soit à un notaire.

Pièces à fournir : une convention de PACS – une déclaration conjointe de PACS et attestation sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et de résidence commune – un acte de naissance de moins de 3 mois pour le partenaire français ou de moins de 6 mois pour le partenaire étranger né à l'étranger – une pièce d'identité en cours de validité

Attention aux démarcheurs !

Une entreprise démarque ces jours-ci sur notre commune pour proposer une étude thermique de votre habitation, soit disant « obligatoire ». Il n'en est rien, même si cette étude peut-être intéressante elle n'est en rien obligatoire. Si tel était le cas vous en seriez informés par la mairie.

Forum Jobs d'été

Ce rendez-vous est l'occasion pour les jeunes présents (environ 300 chaque année) de se renseigner sur les possibilités de trouver un job, pour les demandeurs d'emplois de trouver un emploi saisonnier mais aussi de s'informer sur les différents métiers de l'animation et les possibilités de formation (BAFA et autres).

LAC DE CANIEL à CANY-BARVILLE – MERCREDI 21 MARS 2018 – 10H00 / 18H00 avec une interruption des entretiens de 12H30 - 13H30

Directeur de la publication: Gérard FOUCHE

Rédacteur en chef:

Christian HOUDMON.

Membres de la commission : Bénédicte LEMONNIER, Claude DEBERSAC, Christophe LEJEUNE, Vincent LEFRANCOIS, Corinne LEPICARD, Didier GALLIOT



Les activités de la commune et de nos associations



Gérard Fouché, Maire et les membres du conseil municipal ont convié les habitants à la traditionnelle cérémonie des vœux, samedi 13 janvier à la salle des fêtes. Devant une assistance très nombreuse, M. le Maire a dressé le bilan des activités et travaux de 2017 et annoncé les projets pour 2018, dont le dossier le plus important, le raccordement à l'assainissement collectif. Avant de prendre le verre de l'amitié, Mme Brigitte LEFRANCOIS et M. Jean-François LEJEUNE ont été mis à l'honneur pour les années passées au service de la commune, puis ce fut la remise du concours des maisons fleuries.

Dimanche 28 janvier, les membres de la commission d'action sociale de la municipalité ont convié les "anciens" à la salle des fêtes pour le traditionnel banquet annuel. Ce sont 45 personnes, dont les deux doyens, Gillette JULIEN et Claude BERTIN, qui ont apprécié cette journée conviviale et l'excellent repas préparé par M. Hurel de Gastronomie 76, et servi par de charmants serveurs et serveuses de la commission et du conseil municipal. M. le maire remerciait l'assemblée de sa présence nombreuse et souhaitait à chacun et chacune de passer un agréable moment de partage et d'amitié et en profitait pour renouveler ses vœux de bonheur et surtout de santé pour 2018.



La salle des fêtes a connu une forte affluence jeudi 1er février, lors de l'**Assemblée Générale de l'Amicale Mannevillaise** présidée par Jacqueline VAUTIER. Après avoir accueilli les adhérents, la parole a été donnée à Marie-Agnès, la trésorière pour le bilan financier de l'année 2017. Puis Didier, secrétaire en charge de l'activité randonnée retraçait les différents parcours et participations aux sorties. Mme la présidente a présenté le bilan moral dont les nombreuses activités réalisées (jeux, sorties culturelles, voyages...) et listé le planning des animations pour 2018. Pour l'élection du bureau, Jacqueline VAUTIER a proposé de reconduire sa candidature au poste de présidente, puis suite au départ de Mme BERTIN et de M. GALLIOT, ce sont Mme GAUDIN qui prend le poste de trésorière et Mme NONCLERQ qui prend le poste de secrétaire. Didier continuera de s'occuper des randonneurs. M. le Maire félicita les membres du bureau

sortants et entrants pour les nombreuses activités proposées au mannevillais et voisins de la commune qui sont les bienvenus et souhaitait à toutes et tous une bonne année riche en échanges et découvertes. Le verre de l'amitié a clôturé cette sympathique réunion.

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DES FETES Une assemblée dans la continuité. Mardi 6 février, dans la salle des fêtes s'est tenue l'assemblée générale annuelle du Comité des Fêtes, en présence du Maire Gérard Fouché. Après la présentation des bilans financier, moral et d'activités, adoptés à l'unanimité, un échange de points de vues s'est établi entre les membres du Comité pour reconduire les activités 2017 en 2018. Puis ce fut le tour de la réélection des membres.

Composition du bureau : Serge Scornet, Président, Alain Pezet, Vice Président, Guy Moreira, Trésorier, Didier Galliot, Trésorier adjoint, Michèle Scornet, Secrétaire, Brigitte Lefrançois, Secrétaire adjointe.

Activités 2018 : Soirée crêpes le samedi 17 février, Chasse aux œufs le samedi matin 31 mars, Repas du printemps (soirée antillaise) samedi 28 avril, Fêtes des mères et des pères (en attente de confirmation d'une date), Fêtes du village 11 et 12 août, Journée sport en septembre ou octobre (date à définir), Repas moules frites pour le Téléthon dimanche 14 octobre à 12 h., Noël des enfants et des anciens le samedi 15 décembre, St Sylvestre le 31 décembre. La réunion s'est terminée autour d'un verre de l'amitié.



Inscriptions scolaires 2018/2019 Ecoles de Gueutteville les Grès

A la mairie de Gueutteville les Grès du 19 mars au 15 avril : les lundis de 14h30 à 16h00 et jeudis de 16h30 à 18h00.

Vous munir : du livret de famille, d'un justificatif de domicile (facture), du certificat de radiation (s'il y a lieu), du carnet de santé

Prochains rendez-vous :

- 17 février : soirée crêpes - 31 mars : chasse aux œufs - 28 avril : soirée antillaise